

Nantes, le 15 septembre 2022

IH
Saison 2022/2023

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que votre enfant est sélectionné pour participer au stage départemental qui aura lieu du :

Lundi 24 au vendredi 28 Octobre 2022 à GORGES (44)
Lycée Charles Peguy, 3 rue de la Sèvre à Gorges
🚗 Début : le lundi 24 Octobre à 9h30 à Gorges
🚗 Fin : le vendredi 28 octobre à 17h à Gorges

Coût du stage : 200 Euros

Quotient familial	Quotient 1 Inférieur à 500 €	Quotient 2 De 500 € à 900 €	Quotient 3 De 901 € à 1300 €	Quotient 4 De 1301 € à 1700 €	Quotient 5 Supérieur à 1701 €
Coût du stage	130 €	147,50 €	156,50 €	175,00 €	200,00 €

Il est possible de régler avec les chèques ANCV ou en 3 fois (joindre les 3 chèques avec un échéancier de dépôt, à l'ordre du CDTT44).
Merci de nous joindre l'attestation précisant votre quotient familial (à fournir uniquement pour le 1^{er} stage de chaque saison). En cas d'absence sur le stage, il faudra impérativement un certificat médical, en cas contraire, le coût du stage sera inchangé.

La réponse à l'aide de l'imprimé ci-joint ou réponse par mail à i.horeau@cdtt44.fr, devra parvenir pour

le mardi 11 octobre 2022 :

Comité de Tennis de Table de Loire-Atlantique
Maison des Sports - 44 rue Romain Rolland - B.P. 90312 - 44103 NANTES CEDEX 4

Nom-Prénom :
Participera au stage
Ne participera pas au stage

Dans l'attente de se rencontrer,
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Ingrid HOREAU,
Conseillère Technique Départemental

SELECTION AU STAGE DEPARTEMENTAL

Juniors :

- MOUSSEAU Elian NANTES TT
- BOUYER Eliott NANTES ST MEDARD DE DOULON
- GIRAULT Béryl SUCE SUR ERDRE
- KYRIASIS Andréas ORVAULT
- BOUEROUX-T Thomas NANTES ST MEDARD DE DOULON
- HARDY MARCHAND Mathias NANTES ST JOSEPH
- SALEY Leilani NANTES ST JOSEPH
- DEMEY Sarah NANTES ST MEDARD DE DOULON
- ORIEUX Léa ST COLOMBAN

Cadets :

- GABILLARD Maël ORVAULT
- LE GALL Loïc LA FERRIERE
- MARSAUD Noa LA FERRIERE
- ROIGNARD Ibrahim ORVAULT
- BRICAUD Malo NORT SUR ERDRE
- ROUSSILLON Thomas ST SEBASTIEN
- BAUDOUIN Arthur ST SEBASTIEN
- CASSARD Tony ST SEBASTIEN
- SYLVAIN Julien NANTES ST MEDARD DE DOULON
- LAFLECHE Martin SUCE SUR ERDRE
- HEDOUIN Lucie NANTES ST JOSEPH

Minimes :

- TESSIER Noah NANTES ST JOSEPH
- RICHARD Nikita ORVAULT
- TEIXEIRA Loris ST COLOMBAN
- COLOMBO Roméo CLISSON
- MARHADOUR Edouard ORVAULT
- TAGNE Thibault ORVAULT
- QUERE GENIN Hector ST SEBASTIEN
- THOMAS Hugo ST COLOMBAN
- KERDAVID Corentin PONT ST MARTIN
- SERDOBBEL Léon ST JULIEN TT
- DELANOUE Gautier NANTES ST JOSEPH
- DENIAUD Lola NANTES ST JOSEPH
- LANGEVIN Leila SUCE SUR ERDRE

Benjamin :

- SLIMANI Yanis ORVAULT
- LAPORTE Liam JOUE SUR ERDRE
- NOUBLANCHE Raphaël NANTES ST JOSEPH
- LANGEVIN Yahiko SUCE SUR ERDRE
- LALOUE Bastien MESANGER
- BERTRAIT Tom NANTES BONNE GARDE ASCBG
- CHEN Lidan ST HERBLAIN T.T.
- LACROIX Shanna PENHOET
- RICHARD Aliénor ORVAULT
- MORIN Taïs PRESQU'ILE TT

Remplaçants :

- 1- GAMELIN Faustine ST LUCE
- 2- GIRARD Chloé SAVENAY
- 3- JOLY Baptiste SUCE SUR ERDRE
- 4- JAOUEN Léa ORVAULT
- 5- RONDEAU Noé ST PAZANNE
- 6- BUREAU Maëna CARQUEFOU
- 7- SCHLACHTER Maëlle ST NAZAIRE TT

Encadrements : Simon ROBIN, Ingrid HOREAU, Pierre MENUET, Fabrice DAVIS, Xavier FORTINEAU, Jean-Baptiste POIRIER, Benjamin FRIGGI (3 jours), Mickaël ROBINEAU + Emma VALLEE + Anatole MERLET

A ne pas oublier dans le sac :

- 1 oreiller
- 2 paires de chaussures (tennis de table et SPORT EXTERIEUR)
- Votre équipement pongiste (raquette, bouteille d'eau, serviette...). Prévoir un nombre important de rechanges (1 TEE-SHORT PAR JOUR)
- Votre duvet et nécessaire de toilette (serviette de toilette).
- Les consoles de jeux et téléphones portables sont interdits. Les enfants pourront être joints et vous appelleront s'ils le souhaitent grâce aux téléphones des encadrants.
- Prévoir des jeux de société pour les temps calme et les veillées
- Lectures et jeux de société sont en revanche fortement conseillés. Ne pas hésiter à se munir d'une petite lampe individuelle si besoin.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e) : Nom / Prénom :

agissant en qualité de : Père – Mère – Tuteur (trice) ¹

de l'enfant : Nom/Prénom :

Déclare avoir pris connaissance :

1. des conditions d'organisation
2. du règlement

Autorise :

1. le responsable du stage à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de mon enfant (traitements médicaux d'urgence, hospitalisation, intervention chirurgicale)
2. Autorise mon fils, ma fille (nom, prénom) à emprunter le véhicule du Comité Départemental de Tennis de Table de la Loire-Atlantique (CDTT 44), le véhicule personnel d'un encadrant désigné par le CDTT 44, ou le véhicule personnel d'un des parents désignés par Le CDTT 44

Informe les organisateurs du stage de toutes **contre-indications ou informations médicales** nécessaires, ainsi que les éventuelles **allergies et régimes alimentaires** et **déclare que la situation de mon enfant au regard des obligations de vaccination est à jour.**

.....
.....

N° de Téléphone afin d'être joint très rapidement :

Domicile	Portable	Autre	Courriel

FORMULAIRE D'AUTORISATION DE DIFFUSION

Je soussigné(e), Nom / Prénom :

autorise - n'autorise pas le Comité Départemental de Tennis de Table de la Loire-Atlantique (CDTT 44) à me photographier ou me filmer dans le cadre des différents événements ou activités que le CDTT 44 organise.

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion du CDTT 44, notamment sur son site internet et ses réseaux sociaux, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou du CDTT 44.

En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre du Comité Départemental de Tennis de Table de la Loire-Atlantique (CDTT 44) qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité. En contrepartie, le CDTT 44 s'engage à respecter l'image et à ne l'utiliser que dans le cadre précédemment défini.

Je suis informé que je dispose à tout moment du droit de faire modifier, rectifier ou supprimer les données personnelles mises en ligne conformément aux dispositions de la CNIL (www.cnil.fr).

Fait à : _____ le : _____ Signature :

Règlement intérieur du stage organisé par le Comité de Tennis de Table de Loire-Atlantique

- Les stages organisés sous l'égide du Comité de Loire-Atlantique ont pour objectif d'apporter aux participants un complément performant. Ils doivent par conséquent se dérouler dans les meilleures conditions possibles.
- L'encadrement prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité ainsi que la santé physique et morale des participants.
- La participation à de tels stages implique l'acceptation préalable et le respect des règles portant sur les 4 points suivants :

1. Programme : établi par les techniciens du comité, il prévoit des plages horaires d'entraînement, de compétition, de récupération. Aucune dérogation ne peut être acceptée sans l'accord des organisateurs.

2. Respect mutuel : le respect mutuel, qui concerne aussi bien les jeunes, l'encadrement ou le personnel, est le principe fondamental de la vie en collectivité. Le non-respect d'autrui ainsi que tout comportement susceptible de nuire à l'image du Tennis de Table sera sanctionné.

3. Comportement : le bon déroulement d'un stage et son efficacité implique des règles de comportement acceptées par tous, et notamment :

- le respect des horaires : de réveil, de repas, de départ, de navettes, d'entraînement, d'extinction des feux, etc...
- le respect des installations : que ce soit les lieux d'entraînement ou d'hébergement.
- le respect des consignes données par les organisateurs.

4. Récupération : aspect fondamental de la qualité d'un stage ou d'une compétition, la récupération dépend de plusieurs facteurs : le sommeil, l'hygiène, la diététique, la sieste.

La consommation d'alcool, de tabac, de drogue ou de produit dopant quel qu'il soit, est formellement interdite.

☞ **Toute infraction à l'une de ces règles peut entraîner l'EXCLUSION IMMEDIATE DU STAGE.**